

## PROCÈS - VERBAL

**de la séance du comité de direction tenue le mercredi 4 mai 2022,  
à 20h00, à la buvette du foot à Vallon**

### **1. Salutations**

La séance est ouverte à 20 h 00 par le président du comité de direction, Alain Bally. Il signale que cette séance a été convoquée conformément aux statuts. Un chaleureux salut est adressé à tous.

Des remerciements sont d'ores et déjà adressés à la commune de Vallon pour la mise à disposition de la salle.

Il est donné lecture de l'ordre du jour de ce soir. Ce dernier ne faisant l'objet d'aucune remarque, il est accepté tel que présenté.

### **2. Contrôle des présences**

La liste des présences ne circule pas comme habituellement pour signature afin de limiter les échanges entre les personnes. La secrétaire prend note des présences. Cette liste est annexée au présent procès-verbal.

Les personnes suivantes sont excusées : Christian Bonny, Olivier Pochon, Didier Schouwey, Beat Wolfisberg ainsi que l'organe de révision Fiduflex SA.

### **3. Nomination d'un scrutateur**

Jean-François Milliet est désigné comme scrutateur pour cette séance et accepte ce mandat.

### **4. Procès-verbal du comité de direction du 18 novembre 2021**

Le procès-verbal du comité de direction du 18 novembre 2021 à St-Aubin n'est pas lu étant donné que tous les membres présents l'ont déjà reçu par courrier. Il est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

### **5. Rapport de gestion 2021**

Le rapport de gestion pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021 a été transmis à tous avec la convocation de ce soir. Il n'est par conséquent pas lu.

Personne ne souhaite prendre la parole et aucune correction n'étant demandée, il est approuvé à l'unanimité pour être présenté à l'assemblée des délégués.

## **6. Comptes et bilan 2021**

Il est donné lecture des comptes par Martial Berset, trésorier. Il explique certains comptes et donne quelques précisions. Les amortissements pour une somme de Fr. 508'901.00 sont détaillés. Le total des charges est de Fr. 1'476'300.75, tout comme le total des produits, les comptes sont donc équilibrés. Les frais de concession représentent Fr. 450.00 pour le canton de Vaud et Fr. 30'000.00 pour le canton de Fribourg. Il n'y a pas eu d'achat d'eau en 2021.

Au bilan au 31.12.2021, notre trésorier parcourt les postes importants. Les taux, montants et échéances de nos ATF sont détaillés :

BCF, 2'300'000.--, 0.35 %, échéance au 31.01.2027

BCF, 2'900'000.--, 0.35 %, échéance au 30.08.2028

BCF, 1'000'000.--, 0.55 %, échéance au 31.03.2023

RAI, 1'000'000.--, 0.88 %, échéance au 30.04.2026

BCF, 3'072'000.--, 0.65 %, échéance au 15.12.2025

RAI, 2'880'000.--, 0.83 %, échéance au 31.08.2026

Le fonds de renouvellement des installations de Fr. 400'000.-- sera annulé lorsque nous passerons au plan comptable MCH2.

Les comptes ont été contrôlés par l'organe de révision Fiduflex SA et n'ont fait l'objet d'aucune remarque particulière. Fiduflex lira son rapport le 08.06.2022 et proposera à l'assemblée des délégués de les approuver tels que présentés.

Serge Bongard constate une augmentation de Fr. 42'000.—au poste « Entretien, surveillance et réparation ». Notre trésorier explique qu'il ne s'agit pas d'une augmentation des prix mais certaines factures n'ont pas totalement été réparties dans les investissements.

Personne ne souhaitant plus prendre la parole, il est passé au vote. Le comité de direction accepte de présenter à l'assemblée des délégués les comptes et bilan 2021 tels qu'exposés ce soir.

## **7. Décompte final 2021**

Le décompte établi par notre fontainier correspond aux statuts. Thierry Bovet donne quelques précisions sur ce décompte. Pour les communes, le prix du m<sup>3</sup> se situe dans une fourchette entre Fr. 0.982 et Fr. 1.087. Le prix moyen pour l'association est de Fr. 1.019 le m<sup>3</sup>.

Aucune remarque ou question n'étant faite, le décompte final 2021 sera présenté tel quel à l'assemblée des délégués, pour approbation.

## **8. Essai pilote d'élimination par nanofiltration à l'usine de Cudrefin et crédit y relatif**

La parole est donnée à Daniel Faerber, ingénieur, pour la présentation de cet investissement. Le descriptif complet de cet investissement a été transmis avec la convocation aux membres du comité de direction. Notre ingénieur illustre ses explications avec une présentation résumée de ce document. Cette présentation est jointe au présent procès-verbal.

La parole est donnée au comité pour d'éventuelles questions.

Yan Vollenweider souhaite savoir comment se déroule les retro lavages ? Thierry Bovet et Daniel Faerber explique les automatismes qui seront mis en place.

Serge Bongard demande si l'Etat ou la Confédération pourraient nous aider vu qu'il s'agit d'essai pilote qui pourront être utiles aux autres ensuite ? Jusqu'à présent, aucune aide financière n'a jamais été apportée pour des essais pilotes. Pour information, l'ABV avait participé aux essais pilotes mené à Grandson il y a bien des années, pour savoir où aller avec la station de Cudrefin. Les ingénieurs ne peuvent pas risquer de mettre en soumission pour Portalban une filière qui n'est pas assez connue. Les coûts d'exploitation seront également analysés.

Isabelle Guerry a pris note qu'il y a une liste d'attente pour le module. S'agit-il d'autres communes ? Ne pouvons-nous pas les laisser faire les essais à notre place ? Daniel Faerber explique que les prochains sur la liste sont des Suédois. Les qualités d'eau ne sont pas les mêmes, nous ne pouvons pas comparer. Même entre le lac de Morat et celui de Neuchâtel les essais ne pourront pas être transposés.

Serge Bongard se demande si nous ne faisons rien et attendons 2-3 ans pour voir ce qui se passera ? Le jour où le couperet tombera, nous aurons 2 ans pour nous mettre dans les normes. Nous ne pouvons pas attendre car Portalban doit être agrandi au plus vite pour garantir les consommations des membres. Et nous devons savoir ce qui doit être mis comme filière de traitement dans cette future station.

Personne ne souhaitant plus prendre la parole, cet investissement de Fr. 312'000.-- pour l'essai pilote d'élimination par nanofiltration à l'usine de Cudrefin sera mis à l'ordre du jour de l'assemblée des délégués du 8 juin prochain.

## **9. Tractanda et préparation de l'Assemblée des délégués de 8 juin 2022**

Alain Bally donne lecture du tractanda proposé pour l'assemblée des délégués du 8 juin prochain :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Contrôle des présences

3. Nomination d'un scrutateur
4. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 15.12.2021
  - 4.1 Approbation
5. Rapport de gestion 2021
  - 5.1 Approbation
6. Comptes et bilan 2021
  - 6.1 Rapport de l'organe de révision
  - 6.2 Approbation et décharge aux organes respectifs
7. Décompte final 2021
  - 7.1 Approbation
8. Essai pilote d'élimination par nanofiltration à l'usine de Cudrefin et crédit y relatif
  - 8.1 Approbation
9. Informations sur l'exploitation et travaux en cours
10. Divers

Aucune remarque n'étant faite, l'assemblée des délégués sera convoquée dans les délais statutaires avec l'ordre du jour mentionné ci-dessus.

## **10. Divers**

Le président Alain Bally donne quelques explications primaires concernant la future nouvelle station de traitement. Une rencontre avec le SEN est agendée au 10 mai 2022 à 15h30 à Fribourg. Ensuite, le dossier pourra être diffusé dans les autres services. Alain Bally et Ralph Erhart accompagneront notre ingénieur lors de cette rencontre.

La parole est ensuite donnée à Daniel Faerber pour la présentation de, l'étude préliminaire. Ce document est également joint au présent procès-verbal. Il s'agit uniquement d'une information au Comité de direction, aucune décision ne doit être prise.

Alain Bally donne ensuite des explications sur les modifications des conditions d'engagement de la secrétaire et du boursier. En effet, Martial Berset va quitter ses fonctions à la commune de St-Aubin mais poursuivra son mandat de trésorier par le biais de son nouvel employeur, la commune de Delley-Portalban. Le mandat de la secrétaire Céline Geissbühler a quant à lui été sorti de son temps de travail à la commune de St-Aubin. Un contrat de travail a été conclu entre l'ABV et la secrétaire qui effectuera son mandat pour l'ABV en dehors de son emploi à St-Aubin. La commune de St-Aubin reste tout de même selon les statuts, commune administrative de l'ABV.

Olivier Pochon a transmis une série de questions, ne pouvant être présent ce soir. Ces questions sont passées en revue, dont une partie a déjà été traitée par notre président. Le rapport sur les essais d'abattement par filtration sur CAG sera transmis par mail aux membres du Comité. Nous attirerons leur attention sur le fait de ne pas diffuser ce document hors de leur commune, par respect pour les partenaires qui ont participé financièrement à cette étude afin d'en obtenir les résultats.

Philippe Cotting demande quel sera le mode de financement de l'investissement pour l'essai pilote par nanofiltration à Cudrefin si l'assemblée des délégués l'accepte ? Martial Berset répond que le financement sera assuré soit par un emprunt soit par les capitaux disponibles.

Serge Bongard revient sur les crues de l'été passé et demande si l'ABV a été impactée ? Thierry Bovet explique que la porte étanche à la station de Cudrefin a bien été utile vu que le niveau du lac est monté plus haut que le niveau du puit. Sans cette porte, la station aurait été inondée. Nous n'avons pas eu du problème particulier sur le réseau suite à ces crues historiques.

Serge Bongard demande si les sources exploitées par des privés doivent faire l'objet d'analyses ? Notre fontainier rappelle que selon la législation sur le canton de Fribourg, les communes sont responsables de rendre attentifs les privés sur la conformité de leur source. Et tout dépend s'ils sont seuls consommateurs de leur source ou s'ils ont des locataires sur leur propriété ou revende l'eau. Ralph Erhart relève que la tendance sur la commune de Mont-Vully est que les privés abolissent leur propre source. Serge Bongard demande encore si notre fontainier peut faire ces analyses ? Il peut faire les prises des échantillons et ensuite les donner au laboratoire du SAAV pour analyse.

Serge Bongard relève que le site internet de l'ABV est bien documenté et régulièrement mis à jour.

Yan Vollenweider revient sur l'investissement pour l'essai pilote par nanofiltration à Cudrefin. Si l'assemblée des délégués l'accepte, quand pourront débuter les travaux ? Daniel Faerber répond qu'il y aura quelques travaux de raccordement du module et un peu de génie civil à faire mais ensuite les essais pourront débuter le plus rapidement possible, en juin 2022.

Yan Vollenweider demande si l'ABV a eu connaissance du rapport de RWB pour le raccordement du site d'AgriCo et est-ce qu'elle peut le transmettre ? Nous avons reçu ce document mais il ne s'agit pas d'un rapport d'étude proprement dit mais uniquement des idées ou hypothèses. Il n'est pas forcément utile de leur transmettre en l'état actuel mais si quelqu'un souhaite l'obtenir, la secrétaire peut transférer le fichier.

Personne ne souhaitant plus s'exprimer, M. le Président remercie encore une fois la commune de Vallon d'avoir accueilli le comité de direction pour ses assises.

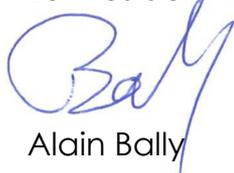
Isabelle Guerry au nom de la commune de Vallon salue les personnes présentes et a le plaisir d'offrir l'apéritif.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21h30

St-Aubin, le 4 mai 2022

**Au nom de l'ABV**

Le Président



Alain Bally

La Secrétaire



Céline Geissbühler

- Annexes :
- Liste des présences
  - Présentation de l'essai pilote d'élimination par nanofiltration à l'usine de Cudrefin
  - Etude préliminaire nouvelle usine de filtration de Portalban et ouvrages associés

Distribution :

- aux membres du comité de direction
- M. Thierry Billieux, président de l'assemblée des délégués
- Fiduflex SA, organe de révision
- Mme Céline Geissbühler et MM. Martial Berset, Daniel Faerber, Thierry Bovet et Beat Wolfisberg



**SEANCE DU COMITE DE DIRECTION DU 4 MAI 2022 A 20 H 00**

**LISTE DES PRÉSENCES**

<b>COMMUNE</b>	<b>PRENOM ET NOM</b>	<b>SIGNATURE</b>
<b>Avenches</b>	Yan Vollenweider	Présent
<b>Belmont-Broye</b>	Olivier Pochon	Excusé
<b>Chevroux</b>	Christian Bonny	Excusé
<b>Cudrefin</b>	Jean-François Milliet	Présent
<b>Delley-Portalban</b>	Philippe Cotting	Présent
<b>Gletterens</b>	Serge Bongard	Présent
<b>Missy</b>	Laurent Morel	Absent
<b>Mont-Vully</b>	Ralph Erhart	Présent
<b>St-Aubin</b>	Didier Schouwey	Excusé
<b>Vallon</b>	Isabelle Guerry	Présente
<b>Vully-les-Lacs</b>	Alain Bally	Présent
<b>Ingénieur-conseil</b>	Daniel Faerber	Présent
<b>Trésorier</b>	Martial Berset	Présent
<b>Organe de révision</b>	Fiduflex SA, Myriam Baudin	Excusée
<b>Fontainier</b>	Thierry Bovet	Présent
<b>Wamax-Roshard SA</b>	Beat Wolfisberg	Excusé
<b>Secrétaire</b>	Céline Geissbühler	Présente
<b>Président de l'AD</b>	Thierry Billieux	Présent